

## Suicide assisté et euthanasie:

# Abus de fin de vie

*La Presse / Opinions, 2010-09-13, par le Dr André Bourque, chef du département de médecine générale du CHUM et président de Vivre dans la Dignité.*

Le débat actuel sur l'euthanasie se centre principalement sur la question de l'autonomie de la personne. Il s'illustre d'anecdotes et de témoignages poignants qui mobilisent nos émotions. Aussi est-il nécessaire de se rappeler à tête refroidie qu'une valeur importante doit souvent donner préséance à une autre, prioritaire.

L'euthanasie mettra en danger les personnes malades et dépendantes et surtout celles qui se retrouvent seules et démunies.

Des milliers de personnes vieillissantes et malades, à domicile et en centre hospitalier de longue durée, ne reçoivent ni l'attention ni les soins de qualité auxquels elles ont droit dans les dernières années de leur vie et en toute fin de vie. Leur nombre va bientôt croître de façon exponentielle. Le denier public est étiré au point de rupture, et nous devons beaucoup compter sur l'aide des familles et des bénévoles.

L'euthanasie rendue légale va en-



traîner une dépréciation de la valeur de cet investissement généreux. Elle réduira l'élan pour l'entraide, la solidarité et le bénévolat. Quelle valeur accordera-t-on à l'effort investi pour accompagner, soigner, nourrir et laver le patient âgé en fin de vie quand, dans une autre famille, on aura opté pour donner la mort?

Les patients, les familles et les soignants vont se questionner sur l'option de l'euthanasie de toute personne vieillissante

et malade. La personne faible, qui a déjà une piètre estime de soi, se sentira davantage dévalorisée. Elle sentira qu'elle est de trop et percevra la pression subtile qui s'exercera sur elle, surtout si elle est incontinente, malpropre, désagréable et seule dans la vie. Il pourra y avoir des personnes peu scrupuleuses qui prendront les moyens pour que l'euthanasie puisse s'imposer: elles apprendront comment faire favoriser le consentement.

On brandit l'étendard de l'efficacité des balises alors que le bon sens et l'expérience des pays ayant dépenalisé l'euthanasie indiquent qu'aucune mesure de contrôle ne va empêcher les abus.

Les principaux abus n'apparaissent pas dans les 72 statistiques et restent toujours difficiles à démasquer. Il faut un regard de plusieurs

décennies avant de pouvoir évaluer les retombées réelles de l'introduction de l'euthanasie: nous ne l'avons pas. Dans la pratique médicale, tout se déroule très vite, les médecins peuvent être manipulés et les consentements des personnes démunies sont assez faciles à obtenir.



On réclame l'euthanasie surtout parce que les malades ne reçoivent pas les

soins efficaces appropriés, que les familles ne sont pas suffisamment accompagnées. Elle va engendrer des problèmes plus graves que ceux qu'elle prétend régler.

Faisons le choix de protéger les personnes vulnérables. Vivre dans la Dignité. ■

Note: Bien que publiée dans le journal imprimé La Presse, cette lettre d'opinion, curieusement, n'est pas accessible via Cyberpresse.